

Communiqué de presse

28 février 2018

## L'installation en élevage en Auvergne-Rhône-Alpes !

Le mois de l'installation, organisé à l'initiative des Chambres d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes, est l'occasion de mettre en lumière les enjeux du renouvellement des générations pour l'avenir de l'agriculture et des territoires de la région. Il porte, cette année, sur le thème de l'installation en élevage. En Auvergne-Rhône-Alpes, de nombreuses exploitations agricoles sont à transmettre et parmi elles des fermes spécialisées en élevage puisqu'elles représentent 56 % des 62 700 exploitations agricoles de la région. Voilà pourquoi les Chambres d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes et leurs partenaires, l'Etat et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, se mobilisent pour faire découvrir au grand public les atouts, sans oublier les contraintes, du métier d'éleveur.

« Mon métier, c'est une passion et d'abord celle des animaux et de la nature ! » a expliqué Julien BAPT, éleveur laitier, producteur de Saint Nectaire dans le Puy de Dôme : « Mon associé et moi, nous produisons un fromage exceptionnel, très apprécié par nos clients, qui nous permet de faire vivre notre famille ! C'est une vraie satisfaction. » Jean-Christophe Farjon, éleveur bovins viande et volailles, dans la Loire : « J'ai toujours su que je deviendrai éleveur, comme mes parents ! »

Un métier où les investissements (cheptel, terrains, bâtiments) sont importants ?

C'est vrai et indispensable. Des bâtiments fonctionnels, adaptés à des climats parfois rudes, permettent aux éleveurs de conduire leur élevage dans de bonnes conditions : rentabilité, qualité du travail, bien-être animal....L'Etat et la Région Auvergne-Rhône-Alpes apportent un soutien via les aides à l'installation et les outils d'aide à la modernisation des bâtiments d'élevage.

Un métier où il est difficile d'avoir du temps pour soi et sa famille ?

Des agriculteurs témoignent des solutions qu'ils ont mises en œuvre. Par exemple, s'installer dans le cadre d'une société : ne pas être seul permet de s'organiser notamment pour le soin aux animaux et la traite qui doivent être assurés tous les jours. Julien BAPT : « J'ai un week-end sur 2 et toutes les vacances dont j'ai besoin ! » Jean-Christophe Farjon, éleveur dans la Loire, a choisi de travailler avec l'appui de la CUMA de son village et du service de remplacement : « Je m'occupe de mes 2 enfants, 2 heures le matin avant l'école et le soir après 18h30. Nous pouvons partir pour les vacances et quelques week-ends dans l'année. Et cette organisation est complètement compatible avec mon métier d'éleveur ! »

Impossible de m'installer si je ne suis pas fils d'éleveur ?

Faux, de nombreux dispositifs et soutiens financiers permettent d'accompagner les porteurs de projet hors cadre familial. Points Accueil Installation, formations initiales et continues, Répertoire départ/installation, stages test, et surtout Dotations Jeunes Agriculteurs, permettent d'aider les porteurs de projet à trouver une exploitation, bâtir leur projet et le financer. L'Etat et la Région soutiennent et promeuvent largement ces dispositifs.

A retenir : dans chaque département, les Points Accueil Installation des Chambres d'agriculture sont le point d'entrée pour accéder au métier et aux différents dispositifs d'aide et d'appui. Toutes les coordonnées sur [deveniragriculteur.fr](http://deveniragriculteur.fr)

Sources : Agreste

Contact Presse : Anne VERNET 0630602254, [anne.vernet@chambagri.fr](mailto:anne.vernet@chambagri.fr)